



Paris, le 04 mars 2022

Compte rendu de l'atelier de concertation avec les maires de la vallée de la Tinée Clans, le 28 janvier 2022

Les maires présents :

- **Carole CERVEL**, Maire de Valdeblore
- **Roger MARIE**, Maire de Clans
- **Gérard STEPPEL**, Maire de Marie
- **Pauline HERVY**, adjointe à la mairie de Isola
- **Murielle MOLINARI**, Maire de Tournefort
- **Jean-Pierre CASTIGLIA**, Maire de Malaussène
- **Jean MERRA**, Maire de Saint-Sauveur-Sur-Tinée
- **Thierry Roux**, Maire de La Tour-Sur-Tinée

Gardant en perspective l'objectif de cet atelier - définir des projets structurants et résilients pour les vallées - la concertation a été structurée en deux temps :

- Un temps de mise en perspective des enjeux afin de nourrir la réflexion des élus.
- Un temps de proposition des projets et de réflexion sur la qualité de ces derniers.

1. Mise en perspective des enjeux

L'objectif de cette phase de mise en perspective et de cadrage, était de porter la réflexion des maires, leur donner des éléments d'analyse afin qu'ils puissent, dans un second temps, faire des propositions à l'échelle des vallées.

a. Atelier mon bilan pour ma commune

Les maires font tout d'abord part d'un manque de **sensibilisation au risque** dans la vallée. Si la rénovation de la caserne de pompier est prévue, le vrai problème n'est pas le bâtiment, mais les moyens humains. Pour les maires, il faut une politique de **formation du citoyen**. « C'est important car c'est un gage de sécurité et un argument pour l'attractivité du territoire. »

Les maires abordent également le sujet de la **sécurisation** de la vallée. Alors que la maire de Tournefort regrette de ne pas avoir pu déployer un système de vidéo-protection, le maire de Clans exprime la réussite du dispositif dans son village.

Les élus s'expriment sur les **ressources** de la vallée et leur exploitation. Deux ressources sont abordées : l'eau (le canal, détruit par la tempête apportait un bénéfice conséquent au village de Clans) et le bois, la vallée disposant de ressources de qualité en la matière. Sur la question de l'eau le maire de Malaussène a plusieurs pistes pour exploiter cette ressource : un projet de mise en bouteille de l'eau de source de la vallée, et la création d'une centrale exploitant les chutes d'eau de la vallée.

Les maires abordent également la question du tourisme et expriment le souhait de développer des pistes touristiques entre les villages en misant sur « l'authenticité » et « l'identité » unique des différentes communes. Les maires expliquent qu'aujourd'hui des guides existent mais restent focalisés sur leur commune, il « manque une synergie, une histoire commune à raconter ». Les maires mettent en avant le besoin d'un **circuit touristique** reconnu nationalement.

Concernant les **réussites** des maires, les élus mettent en avant principalement des infrastructures permettant de retenir les actifs : crèche, plan d'eau, médiathèque etc... La conseillère municipale d'Isola explique la volonté de sa commune : racheter du foncier pour retrouver du dynamisme économique et installer des commerces essentiels.

La vallée dispose d'une grande ressource **pastorale** qui n'est pas suffisamment mise en avant pour les maires, alors qu'il existe une importante demande de la population pour acheter des produits locaux. Comme en Roya les maires sont d'accord sur l'individualisme des agriculteurs. Les maires proposent de travailler en amont avec les lycées agricoles et les organismes formateurs pour faire intégrer aux futurs agriculteurs et éleveurs, cette dimension collective.

b. L'échange avec les experts

Les maires ont pu s'entretenir avec 2 experts :

- **Patrice Maurin** : membre du CEREMA spécialiste de la question de résilience
- **Marie Gontier** : membre du Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Ces échanges ont permis aux élus de prendre de la hauteur concernant les problématiques de leur vallée et les faire monter en compétence sur les questions de résilience et d'agriculture/pastoralisme.

2. Proposition des projets

Les maires réfléchissent à des projets pour la vallée. Une fois le projet défini, les élus doivent remplir une grille d'évaluation afin de mettre en exergue, ses objectifs, ses limites et les moyens nécessaires à sa réalisation. Enfin, les élus devaient se questionner si le projet choisi pouvait bénéficier à l'ensemble de la vallée.

• 1^{er} projet : Développement d'un « itinéraire patrimoine » intercommunal

Quels sont les objectifs et les moyens pour réaliser ce projet ?

Ce projet vise à créer une vitrine touristique cohérente et homogène à l'ensemble de la vallée. Les maires expliquent qu'au-delà de la communication et des actions de promotion nécessaires pour porter ce projet, la vallée doit se doter d'activités et d'infrastructures pour permettre cet essor touristique. L'un des moyens envisagés est le développement de pistes de VTT reliant les villages.

La première étape de ce projet serait d'identifier les activités à mettre en valeur dans chacun des villages. Ensuite viennent la valorisation puis la promotion.

En quoi le projet est résilient ? En quoi constitue-t-il un bénéfice pour la vallée ?

Le projet est résilient car il permet de « faire renaitre la vallée » en s'appuyant sur l'identité des villages qui la compose.

Quelles sont les contraintes de ce projet ?

Le territoire a historiquement des manques que la tempête n'a fait que révéler. Ainsi, il manque de infrastructures (accueil, restauration, sentier etc...). Il existe également un frein au niveau des ressources humaines : manque de compétences et de main d'œuvre.

Qui solliciter pour porter le projet ?

- La fondation du patrimoine
- Conseil départemental, région et État pour le financement
- Associations de promotion de la vallée

Quels sont les indicateurs de réussite de ce projet ?

- Taux de fréquentation des sites touristiques.

• 2^{ème} projet : Développement d'une économie verte pour la vallée

Quels sont les objectifs et les moyens pour réaliser ce projet ?

Ce projet de développement s'appuierait sur deux axes : une filière **bois** et une filière **eau**. L'objectif du projet est d'exploiter les ressources de la vallée afin générer des bénéfices pour les communes, tout en s'inscrivant dans une démarche d'équilibre et de préservation des ressources.

Pour la filière bois, les maires proposent la création d'un **syndicat mixte d'exploitation** et un premier travail de recensement des ressources en bois. Pour les maires, l'idéal est d'utiliser une partie du bois produit, directement dans la vallée (un système de chaufferie est proposé) par le biais d'une commande publique favorisant les ressources produites localement.

Pour la filière eau, deux pistes sont envisagées : la création d'une microcentrale et la mise en bouteille de l'eau de la vallée. Les maires plébiscitent également la création d'un **syndicat mixte d'exploitation**.

En quoi le projet est résilient ? En quoi constitue-t-il un bénéfice pour la vallée ?

Le projet est résilient car il utilise une ressource (l'eau) qui a causé des dommages à la vallée. De plus, la filière bois, s'inscrirait dans une démarche d'équilibre et de bonne gestion pour favoriser la régénération des ressources.

Quelles sont les contraintes de ce projet ?

La principale contrainte est juridique et administrative, le projet demanderait des autorisations et des études lourdes.

C'est particulièrement le cas pour la question de l'eau et de la microcentrale. L'État freine pour l'heure ce type de projet.

- **3^{ème} projet : Développer l'activité agricole**

Quels sont les objectifs et les moyens pour réaliser ce projet ?

L'objectif de ce projet est de fédérer les différentes productions de la vallée au sein d'un circuit de distribution (court) commun à l'échelle du territoire. D'autant que la vallée ne compte pas de coopérative pour l'heure.

Le projet s'inscrit également dans une démarche touristique en lien avec l'essor de l'agrotourisme. Le projet donnerait ainsi la possibilité aux visiteurs d'aller directement chez le producteur.

Les maires mettent en avant plusieurs moyens pour réaliser ces objectifs : définir des zones sanctuaires pour l'agriculture, valoriser le métier d'agriculteur, développer la formation, communiquer sur les produits forts de la vallée (fromage, châtaigne, miel, olive, safran etc...)

En quoi le projet est résilient ? En quoi constitue-t-il un bénéfice pour la vallée ?

Le projet est résilient pour les maires car adapté aux différentes productions de la vallée.

Quelles sont les contraintes de ce projet ?

Comme dans la vallée de la Vésubie et de la Roya sur des projets similaires, la principale contrainte est de fédérer les acteurs agricoles autour de ce projet. Les maires font remarquer que la vallée est caractérisée par un « morcellement » des propriétés qui rend complexe l'aboutissement d'un projet agricole d'ampleur.

- **4^{ème} projet : Sédentariser les populations**

Quels sont les objectifs et les moyens pour réaliser ce projet ?

L'objectif de ce projet est d'avoir à l'échelle des vallées, une population installée dans les villages qui vit et consomme tout au long de l'année, sortant d'une logique purement pendulaire.

Pour réaliser cet objectif, les maires insistent sur le fait de donner aux habitants la possibilité de travailler dans les territoires, via des espaces de coworking, des outils permettant le télétravail mais également des accès aux commerces et services essentiels.

En quoi le projet est résilient ? En quoi constitue-t-il un bénéfice pour la vallée ?

Les maires expliquent que le projet est résilient car il propose une inversion de tendance en favorisant l'installation de nouveaux ménages. Il représente ainsi un bénéfice pour l'ensemble de la vallée par la manne financière et l'activité que peut générer cet afflux démographique.

Quelles sont les contraintes de ce projet ?

- Le réseau informatique. La vallée comporte encore de nombreuses zones blanches
- Les locaux disponibles pour l'installation des commerces et services essentiels.

Quels sont les indicateurs de réussite de ce projet ?

- Le solde démographique
- Le taux d'emploi